

Les temps du social

Bulletin de l'APREHTS

Nouvelle série N°1

Juin 2016

Reprise après une longue absence

L'Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social (APREHTS) a publié, entre juin 2004 et juin 2009, onze numéros du bulletin « *Les temps du social* ». Dans chacun de ces numéros étaient publiés un article sur un aspect de l'histoire du travail social et une annonce des parutions de livres, articles, revues sur ce même sujet. Ainsi nous avons publié après un premier numéro présentant notre association : Jean Michel Baude « Les techniques éducatives, la pédagogie de l'expression et de la créativité dans la formation des éducateurs spécialisés » (n°2), des extraits d'entretiens de Jacques Siedel « Mémoire d'un éducateur de l'éducation surveillée à Marseille de 1948 à 1990 » (n° 3), un dossier (avec les deux témoignages de Paule Gauneau et Simone Galice) sur « 1956 : la bataille d'Alger des assistantes sociales réquisitionnées. Témoignages et positions de l'ANAS » (n° 4), Jacqueline Félician « Le service des Enfants assistés dans les Bouches du Rhône au début du XX^e siècle » (n°5), Pierre Idiart « Les sujets d'examen au Diplôme d'Etat des Assistantes Sociales 1948-1975 » (n° 6), Corine Tichit « Les fondements de l'économie sociale et familiale. De l'enseignement ménager à la conseillère ménagère » (n° 7), un témoignage d'André Heinrich « L'assistante sociale au cœur de l'équipe pluridisciplinaire... les « dix glorieuses » des actions médico-sociales ? » (n° 8), Yolande Teheyne « Service social de polyvalence de secteur et professionnalisation de l'action sociale » (n° 9), Henri Pascal « L'alternance, colonne vertébrale des formations en travail social » (n° 10), Cristina De Robertis « Origine de la formation des assistants de service social étrangers en France (1973-1976) : une solidarité instituante ».

Ce bulletin est ouvert à tous les chercheurs et nous souhaitons continuer à publier des dossiers sur les différentes facettes et différentes périodes de l'histoire du travail social.

L'équipe de l'APREHTS

Notre dossier

Boubsila (1950-1962) : un centre social dans un bidonville algérien durant la guerre d'Algérie

Henri PASCAL

L'Algérie est la vitrine de la réussite de la politique coloniale de la France. Français et indigènes y vivaient en parfaites harmonie. Mais, en 1945 après 115 ans de colonisation, ces indigènes ne sont pas encore assez « évolués » pour avoir, dans ces départements français, les mêmes droits politiques et sociaux que les français. Ainsi du point de vue électoral une voix de français européen vaut huit voix de français musulmans :

« Certes, depuis une ordonnance du 7 mars 1944, tous les Algériens âgés de plus de vingt et un ans sont désormais citoyens français, mais le statut de l'Algérie, institué par la loi du 20 septembre 1947, distingue deux collèges électoraux, désignant chacun soixante représentants à la nouvelle Assemblée algérienne : le premier collège comprend cinq cent trente deux mille électeurs parmi lesquels soixante trois mille musulmans, le second un million trois cent mille électeurs, tous musulmans. Ainsi, grâce à ce système, le million de français d'Algérie bénéficie-t-il du même poids électoral que les huit millions d'Algériens musulmans. En outre, toute une série de dispositions, sans parler du recours systématique à la fraude électorale, organise la domination des européens sur la vie politique locale »¹

Quant aux droits sociaux, inscrits dans la Constitution de la République Française, ils sont loin d'être accessibles à cette majorité de la population. L'accès à l'école n'est quasiment possible que dans les zones urbaines et encore pas pour tous, surtout pour les filles. L'accès au système de protection sociale n'est de fait accessible qu'à ceux, peu nombreux, qui ont un emploi stable dans l'économie organisée. Le droit au logement est utopique pour toutes les familles qui s'entassent dans des gourbis en zone rurale, dans de l'habitat ancien (comme la Casbah d'Alger) et dans les nombreux bidonvilles. Les services sociaux, organisés comme en métropole, sont concentrés dans les zones urbaines et, donc, s'adressent surtout à ceux qui sont intégrés dans la vie sociale et économique, donc pour la majorité les européens. La législation sociale est loin d'être la même en Algérie qu'en métropole comme le souligne, en 1958, le secrétariat général de la Préfecture d'Alger en réponse à une demande d'un conseiller général sur l'application de la législation sociale française en Algérie :

« Pour la Sécurité sociale : il y a un code particulier en Algérie comprenant une série de textes analogues à ceux de la métropole et une série de textes de la métropole qui ne sont pas applicables en Algérie. Pour l'Aide Sociale : « La législation sociale en métropole a été entièrement refondue par un décret du 29 décembre 1953 inclus lui-même dans le « Code de la Famille et de l'Aide Sociale ». Or ce code n'est, dans aucune de ses parties, actuellement en vigueur en Algérie. »²

Parmi d'autres législations pas appliquée ou appliquée avec retard, « l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante est rendue applicable en Algérie en 1951 (décret n° 50-1402 du 6 décembre 1951). »³

¹ Daniel Lefevvre, 2010.

² ANOM 91, 1/K1273 Préfecture d'Alger, Assistance et Action sociale, Lettre du 7 mai 1958 adressée à R. LAQUIERE conseiller général.

³ Samuel Bousson, 2010

La misère touche donc plus particulièrement les « musulmans » pour employer la terminologie de l'époque différenciant les « européens » des « musulmans » ; cette misère n'est pas ignorée mais est considérée comme une fatalité : ils ne sont pas assez évolués pour essayer de sortir de leur misère. Témoinant du traitement de la misère dans le début des années 1950, Nelly Forget déclare :

« Quant elle ne peut être ignorée, la responsabilité est renvoyée à ceux qui la supportent. A quelques exceptions près, les services officiels participent de cet état d'esprit. Ils n'en sont pas encore à tenter d'étouffer les questions politiques en faisant du social, ce qui vaudra quelques années plus tard de spectaculaires programmes assistanciers accrochés au bâton de la répression. »⁴

Malgré l'insurrection de Sétif le 8 mai 1945, malgré les « troubles » dans le Constantinois, aucune inquiétude dans la majorité de la population européenne, chez la majorité des politiques : les « indigènes » sont tranquilles et contents de la présence de la France et, s'il y en a qui se soulèvent, la répression est là pour faire taire leur voix. Parmi les européens vivant en Algérie il y en a peu qui perçoivent les prémices du tremblement de terre du 1^{er} novembre 1954, début des « événements »⁵ en Algérie. Ils sont cependant quelques uns à ressentir l'urgence d'une action visant à lutter contre la misère, à combattre pour la scolarisation de tous les enfants, bref à changer de politique. En dehors de quelques rares politiques ou religieux, ils sont essentiellement présents dans l'action sociale et éducative, très souvent en dehors des institutions officielles. Au Congrès de Bordeaux de la Ligue de l'enseignement, le 9 juillet 1954, le délégué d'Oran, Max Marchand, futur responsable du service des centres sociaux et qui finira en 1962 sous les balles de l'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète) déclare :

« Le respect de la dignité de l'homme n'a jamais été aussi bafoué qu'il l'est en Algérie. Savez-vous toute la vérité, mes chers camarades ? Je voudrais vous la dire aussi sincèrement que possible en cette heure angoissante où se joue l'avenir de l'Afrique du Nord ».⁶

Cette déclaration a été faite cinq mois avant le début de l'insurrection armée du F.L.N. (Front de Libération Nationale).

C'est dans ce contexte que débute en 1950 une intervention sanitaire et sociale dans un bidonville de la commune d'Hussein Dey, limitrophe des villes d'Alger et de Maison Carrée, intervention qui débute, par l'initiative d'une assistante sociale venue de métropole - Marie Renée Chéné - en dehors de tout cadre officiellement institué.

1) Le bidonville de Boubvila : une illustration de la situation algérienne

Le bidonville de Boubvila est situé sur la commune d'Hussein Dey, qui se trouve à l'est d'Alger⁷. Elevé au rang de commune en 1870, Hussein Dey a connu une forte industrialisation au début du XX^e siècle et, en conséquence, une forte croissance démographique. En 1954, la commune compte 62 134 habitants majoritairement musulmans 42 678, tandis que les européens sont 17 875 et l'on y peut ajouter 1 581 étrangers. Comme dans les autres communes algériennes, le conseil municipal, élu en 1953, compte une majorité de français (1^{er} collègue) soit 27 sur 45. Les établissements industriels sont nombreux, dans la commune. On recense, en 1955, 55 établissements industriels. Existant depuis 1930, le

⁴ Nelly Forget, 1992.

⁵ C'est en juin 1999 que l'Assemblée nationale française vote, à l'unanimité, une proposition de loi reconnaissant l'emploi du terme de « guerre » pour qualifier les événements advenus en Algérie entre 1954 et 1962.

⁶ Cité par Nelly Forget, 1992.

⁷ Les données sur le bidonville de Boubvila et sur Hussein Dey sont issues pour l'essentiel du mémoire de Marie Renée Chéné (1963).

bidonville de Boubсила - nommé « lotissement al-baraka » par le service d'urbanisme, et connu par la municipalité sous la dénomination de « bidonville Bérardi » - s'inscrit dans une chaîne de bidonvilles s'étendant de la commune voisine de Maison Carrée - qui compte, en 1954, 51 017 habitants - à Hussein Dey. Dans ces bidonvilles s'entassent 40 800 habitants dont 20 600 sur Hussein Dey. A Boubсила, en 1955, 1 075 familles y habitent. Ce chiffre correspond à 5 166 habitants ; du fait de l'afflux de population fuyant les zones rurales, la population s'élève à 12 000 habitants en 1960. Cette population est jeune : en 1955, 50,6 % a moins de 21 ans. Sur les 2 177 enfants de moins de 14 ans, seuls 198 (dont 178 sont des garçons) sont scolarisés en 1955. La population active, à cette même période, s'élève à 1093 personnes quasi exclusivement des hommes qui exercent, dans leur majorité, la profession de manœuvre.

Le bidonville couvre une superficie de 4,6 hectares. Il n'est desservi que par un chemin de terre. A part quelques habitats en dur, 800 habitations (soit 83 %) est constitué de « gourbis » au mur de boue séchée et aux toits le plus souvent en tuiles (il y a une briqueterie à proximité) La surface moyenne du logement par famille est de 8 m². Les ruelles, non goudronnées, servent de tout à l'égoût, les quatre premières bornes fontaines sont installées en 1951 et il n'y a pas d'accès à l'électricité. Les conditions d'hygiène sont ainsi décrites par Boualem Laribi, infirmier qui a commencé à travailler au centre social en début 1956 :

« Quant aux conditions d'hygiène et de salubrité dans ce bidonville, elles étaient déplorables : pas d'eau courante dans la plupart des habitations, par d'évacuations des eaux usées, pas d'électricité, et le ramassage des ordures ménagères, non seulement se faisait de façon très irrégulière, mais ne touchait que l'artère principale de ce bidonville. Tandis que les ruelles, étroites et sinueuses, tantôt poussiéreuses, tantôt boueuses par temps de pluie, souvent jonchées de débris qui attiraient les animaux errants et favorisaient le pullulement des insectes nuisibles, étaient ignorées par le service de la voirie de la commune. »⁸

Après l'installation d'une S.A.U. (Section Administrative Urbaine) sur Hussein Dey en 1956, des améliorations sont apportées au bidonville, surtout à partir de 1958 : eau, tout à l'égoût, électricité. Ces améliorations des conditions d'habitat s'inscrivent dans le plan de Constantine lancé par De Gaulle en octobre 1958 ; elles sont accompagnées d'une intense campagne psychologique qui se heurte à la présence de l'Organisation Politico Administrative du FLN, fortement implantée dans le bidonville dès le début de la guerre. A propos du capitaine arabe qui dirige la S.A.U. à partir de 1958, un des responsables du quartier raconte, en 1963, à Marie Renée Chéné cette situation :

« Nous faisons semblant de faire tout ce qu'il nous disait mais nous n'en faisons qu'à notre idée, et notre organisation à nous ne faisait que se renforcer. Il ne s'en est jamais rendu compte. C'était un malin, un rusé, parlant l'arabe aussi bien que nous, mais nous avons été plus forts que lui. »⁹

Une des premières tâches de ce capitaine fut d'effectuer le recensement des habitants du bidonville, chaque logement est identifié par une inscription de chiffres et lettres, peinte en rouges sur le logis. Tout chef de famille doit justifier de la présence des personnes qu'il héberge et les suspects sont arrêtés.

A partir de 1958, la population s'accroît par l'arrivée de familles de Kabylie, venant se réfugier dans l'agglomération algéroise. Après le putsch des généraux (22-24 avril 1961), l'OAS se déchaîne contre la population musulmane, multipliant les assassinats ; cette violence s'aggrave après la signature des accords d'Evian (19 mars 1962). Des musulmans habitant Alger dans des quartiers mixtes viennent se réfugier dans les quartiers exclusivement

⁸ Pierre Couette, 2012.

⁹ Marie Renée Chéné, 1963

musulman, dont le bidonville, au sein duquel des groupes d'autodéfense s'organisent pour protéger la population des raids des tueurs de l'OAS.

2) La fondation du centre social : une initiative hors des sentiers battus

Des prêtres de la Mission de France disent à Marie Renée Chéné qu'il y a place pour elle dans « *des équipes travaillant sur le social en plein secteur païen et sous humain* » : « *Je pense que l'Afrique vous offrirait cela ! Reste à trouver l'équipe.* »¹⁰ Assistante sociale, formée à l'École Normale Sociale de 1930 à 1932, elle quitte la Mutualité Sociale Agricole du Maine-et-Loire pour l'Algérie. Elle s'installe en juin 1950 à Hussein Dey auprès de l'abbé Jean Scotto, curé de la paroisse, dans une perspective de témoignage de vie comme le déclare Nelly Forget :

*« En revanche, ce que je peux dire de Marie Renée, que j'ai bien connue, c'est qu'elle n'a pas démarré en ayant le projet de monter une institution -seulement de venir en aide à une population d'exclus. Elle se réfère à une spiritualité, très partagée en ce moment là, qu'on peut qualifier d'enfouissement, ne pas faire autre chose que donner un témoignage de vie, comme les Petites sœurs de Jésus – ce qui ne l'empêchait pas d'être très efficace. »*¹¹

Hussein Dey est, depuis 1949, l'une des deux communes où s'installe une équipe de la Mission de France, l'autre est Souk Ahras dans le Constantinois. L'abbé Scotto avait sollicité de son évêque l'autorisation de recevoir une équipe de la Mission, il deviendra rapidement le responsable de la Mission de France en Algérie. Les deux premiers vicaires, arrivés à l'automne 1949, sont Honoré Sarda et Guy Malmenaide. Ce dernier s'installe dans le bidonville de Bouboussila. Quatre nouveaux prêtres de l'équipe rejoindront progressivement l'équipe d'Hussein Dey. Henri Bonnamour en 1950, Paul Mortureux, André Lesur et Louis Ducros en 1953. Dès son arrivée Honoré Sarda se lance dans une enquête, qui servira sans doute plus tard à Marie Renée Chéné pour son enquête de 1955 :

*« Honoré Sarda se lance, comme cela se fait dans certaines paroisses métropolitaines, dans une double enquête, sociologique et paroissiale. Aidé par le futur archevêque d'Alger, alors étudiant en théologie en France et stagiaire au sein de l'équipe de prêtres d'Hussein Dey, Henri Tessier, il réalise une étude sur la population de la commune. Les deux hommes consultent et analysent les premières statistiques relatives au nombre d'habitants et de familles, aux quartiers d'habitations, aux âges et au sexe des personnes, à l'appartenance ethnique. Ils constatent que la durée de vie dans les zones surpeuplées et misérables est très inférieure à celle que l'on observe dans les quartiers normalement urbanisés, que la mortalité infantile notamment y est importante. Leur enquête sur la pratique religieuse montre que les quartiers les plus éloignés et les plus populaires sont les moins représentés dans la communauté catholique. »*¹²

Une vingtaine d'année plus tard Marie Renée Chéné raconte ainsi ses débuts :

*« Dès mon arrivée et de ma propre initiative, je me mets à la disposition d'un groupe de population enfoui dans l'un des plus misérables bidonvilles des environs d'Alger. Aucun européen n'y a pénétré. Je fais quelques soins à domicile et me familiarise avec la langue et les coutumes. Six mois plus tard, j'obtiens du Médecin-Chef du centre de santé de la localité l'autorisation d'exercer au titre d'infirmière. Je ne demande pas de salaire afin de ne pas avoir à subir des contraintes d'ordre professionnel et autres. La municipalité, toutefois, m'octroie un salaire symbolique et me fournit parcimonieusement les médicaments. »*¹³

¹⁰ Lettre du Père André Levesque du 27 septembre 1949, P. Couette, 2012.

¹¹ Nelly Forget, Entretien, décembre 2015.

¹² Sybille Chapeu, 2004,

¹³ Yvonne Knibiehler, 1980.

A cette période, comme le dit l'abbé Scotto :

« Le maire était M. Prince, un socialiste « social » et son adjoint Fijon un communiste qui sera affreusement torturé durant la guerre d'Algérie. »¹⁴

Celui qui lui succédera, Germain Marty, sera moins coopératif. Cette autorisation lui permet, au bout d'un certain temps, l'utilisation de la camionnette du Centre de santé municipal. Ainsi est installé « un dispensaire improvisé. Dans un local sans fenêtre, au sol de terre battue »¹⁵. Dans ce dispensaire Marie René Chéné est rejointe en mai 1951 par Nelly Forget, volontaire du Service Civil International, venue en Algérie comme responsable de la nouvelle branche algérienne de cette organisation et cherchant à implanter les activités du SCI dans les bidonvilles. Nelly Forget sera orientée vers Marie Renée Chéné comme elle en témoigne :

« Moi-même, arrivant de France au titre du Service Civil International, pour engager une action dans des bidonvilles, je suis passée par les Petits Frères de Jésus. Ils m'ont indiqué une fille « qui est un peu folle mais qui fait du bon boulot ». C'est comme ça que j'ai pu prendre contact avec Marie-Renée Chéné. »¹⁶

Suite à ce contact elle commence à travailler au dispensaire de Bousvila :

« J'ai commencé à aller régulièrement au bidonville. Je servais de « videuse » : mon travail consistait à m'arc-bouter sur la porte, pour empêcher les gens d'envahir la salle de soins. Ensuite, moi qui suis tout sauf une bonne couturière, j'ai donné des cours de couture aux petites filles. Puis une volontaire, qui était chef de laboratoire à l'hôpital est venue et d'autres encore. On a décidé alors d'organiser un chantier de filles autour de cette activité : développer les soins et les cours aux fillettes »¹⁷

C'est cette rencontre entre Marie René Chéné, assistante sociale et Nelly Forget, volontaire du Service Civil International qui va être à l'origine de la transformation d'un « dispensaire improvisé » en centre social :

« Elle travaillait seule dans ce bidonville et elle aurait probablement continué à travailler seule si je n'étais pas arrivée en lui apportant le concours du Service Civil International (SCI). Ça a modifié complètement le cours des choses. Marie Renée a été tout à fait d'accord pour donner plus d'ampleur à son action, mais cela s'est fait sans plan, au fur et à mesure des apports des uns et des autres. D'abord ceux des volontaires du SCI qui ont pris l'initiative de créer des cours pour les fillettes, puis pour les garçons, de monter des baraques pour accueillir ces cours, d'améliorer la voirie, etc.. Des étudiants en médecine-contactés à « l'Asso » (l'association des étudiants catholiques) sont venus donner des consultations. Et bien d'autres : d'autres étudiants (de la Robertsau notamment), des Scouts de toute obédience, des éducateurs (des CEMEA, de la Ligue de l'Enseignement) des gens de bonne volonté. Il y a eu un effet « boule de neige » : ceux qui étaient avides de faire quelque chose mais ne trouvaient pas un répondant dans leur propre organisation, sont venus s'intégrer au noyau primitif en l'enrichissant de nouvelles activités. Tout est parti de la conjonction entre l'engagement de Marie Renée et l'apport du Service Civil International »¹⁸

Les premières volontaires du SCI chargées de ce chantier n'ont pas tenue physiquement très longtemps. En novembre 1951, deux infirmières suisses, Rachel Jacquet et Gabrielle Uzzielli, sont venues pour prendre en charge cette action. L'école pour les filles devient permanente et en juin 1952 un baraquement en tôle ondulée, donné par la Fédération du Scoutisme Français, est bâti, par les volontaires du SCI ; deux monitrices algériennes donnent des cours

¹⁴ Andrée Dore-Audibert, 1995.

¹⁵ *Etude sociale du bidonville de Bousvila dit Bérardi à Hussein Dey*, Alger, Mars-septembre 1955, Introduction.

¹⁶ Nelly Forget, Entretien, décembre 2015.

¹⁷ Service Civil International - International Archives (2004-2015).

¹⁸ Nelly Forget, Entretien décembre, 2015.

d'enseignement ménager. A la mort de Rachel Jacquet¹⁹, morte d'épuisement, en aout 1955 à son retour en Suisse, Marie Renée Chéné décrit ainsi son activité ans l'école pour les filles :

«Laissant à d'autres la tâche d'infirmière qu'elle affectionnait, elle n'hésita pas à ouvrir une première classe de fille dans un hangar du bidonville, sans mobilier, s'asseyant sur la natte au milieu de ses élèves dont elle ignorait la langue. »²⁰

Une école pour les garçons de 9 à 14 ans est ouverte en 1954 et deux étudiants de l'Institut d'Études Islamiques assurent des cours d'arabe. Dans le bidonville, de 1951 à 1954, les volontaires du SCI aménagent la voirie, créent des caniveaux, construisent des escaliers dans les ruelles en pente, améliorent les habitations des personnes âgées et des femmes seules. Ces volontaires logeaient dans des tentes dans le bidonville.

Ce centre est géré, à partir de 1951, par l'Entraide Populaire Familiale, créée dans cet objectif. Cette structure juridique permet de recevoir quelques rares subventions du « Service des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire » (dirigé à ce moment là par Charles Aguesse qui deviendra en 1955 le responsable des centres sociaux) de l'Education Nationale et du Service Entraide de l'UNESCO, mais ces subventions ne permettent pas d'assurer des salaires, les monitrices sont bénévoles. Et quand les subventions sont insuffisantes pour couvrir les frais – notamment d'achat de matériel – Marie Renée Chéné peint quelques tableaux qu'elle vend.

En même temps que ces cours pour les filles, une permanence sociale est organisée :

« Au printemps 1951, une permanence sociale fut installée dans la carcasse d'une ancienne ambulance de la Ville d'Alger achetée à la ferraille par le Comité de quartier. Quelques étudiants de la Faculté de droit d'Alger y apportèrent leur concours et m'aidèrent dans ce travail fastidieux de correspondance, de démarches auprès des administrations pour l'établissement des états-civils, la mise à jour des dossiers d'Assurance sociale, d'Allocations familiales, etc. »²¹

Parmi les étudiants bénévoles du Centre, trois rejoindront le maquis où ils seront tués

« Rachid Amara, Mohamed Lounis, Mustapha Sabeur, tués au maquis, ils avaient été en 1956 parmi les premiers étudiants à rejoindre les Centres Sociaux éducatifs. Les premiers, ils l'avaient été aussi, en 1951, à venir au bidonville pour y tenir le secrétariat social et des cours d'adultes. »²²

Et, en mai 1962, dans la période très troublée qui a précédé l'indépendance, Simone Chaumet Tanner, volontaire du Service Civil International et la première animatrice de l'école de garçons, est assassinée avec son mari, en mai 1962, par des algériens à la Bouzaréah près d'Alger.

Sur un modèle « organisation communautaire, un comité de défense du quartier est créé, en décembre 1954 par des habitants du bidonville ; il est déclaré comme association loi 1901. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants, ce qu'avaient commencé à entreprendre les volontaires du SCI et d'être leur porte-parole en direction de la municipalité, jusqu'à ce moment sourde à leurs revendications. Les dirigeants du comité sont tous arrêtés en 1956. Le bidonville a été fouillé par l'armée et la police en octobre 1956. Deux régiments sont casernés à Hussein Dey : le 19^e Génie et le 2^e Régiment de Parachutistes Coloniaux (RPC). Comme dans de nombreux autres établissements militaires la torture y est largement

¹⁹ Rachel Jacquet (1921 – 1955).

²⁰ Extrait de l'article de Marie Renée Chéné paru dans la presse catholique et protestante d'Algérie après la mort de Rachel Jacquet, P. Couette, 2012.

²¹ Marie Renée Chéné, 1963.

²² Nelly Forget, 1992.

pratiquée. C'est dans le centre d'interrogatoire du 19^e de génie que Djamilia Boupacha est torturée en mars 1960.²³

Dans un autre bidonville d'Hussein Dey, celui de Bel Air, une intervention similaire est portée par deux assistantes sociales, Emma Serra et Simone Galice. Dans ce bidonville résident, en ce début des années 1950, 6 500 habitants. Tout comme Bubs'ila, il n'y a pas d'égouts, pas de routes, seulement trois points d'eau et un dispensaire à 10 kilomètres. L'action qu'elles mettent en place est inspirée par le centre social du quartier de la Demi-Lune à Lyon où Simone Galice avait fait un stage en 1948 après l'obtention de son diplôme d'Etat. Emma Sera entre en fonction le 1^{er} avril 1953 comme responsable du centre. A partir de 1954 le centre est géré par « l'association des travailleurs sociaux de Hussein-Dey » qui regroupe des chrétiens militants (dont des membres de Vie Nouvelle) et des laïques. Dans un rapport de 1955, recensant les initiatives « dont l'activité répond le plus à la définition des centres sociaux », l'activité de ce centre est ainsi présentée :

« En ce qui concerne le département d'Alger une création récente mérite d'être signalée. Dans une commune limitrophe d'Alger à Hussein Dey – de population ouvrière européenne et musulmane très nombreuse – les assistantes sociales aidées de chefs d'entreprises et de conseillers municipaux ont fondé en 1954 un groupement dénommé « association des travailleurs sociaux » dont le but est de développer une action de base de la population sur le plan sanitaire et social : une permanence sociale a été installée dans un baraquement du quartier le plus pauvre de la ville ; les après midi un ouvroir y groupe les fillettes et les jeunes femmes et ensuite 2 cours du soir, l'un moyen l'autre élémentaire, reçoivent les adultes désireux d'acquérir les connaissances élémentaires pour présenter l'examen d'entrée des écoles professionnelle accélérées.

Il y a là le début d'un véritable centre social, ses dirigeants viennent de recevoir une aide des pouvoirs publics sous forme de subvention de la part de l'Administration Centrale, et de principales caisses d'allocations familiales qui ont fourni à l'association les fonds nécessaires à l'achat d'une baraque préfabriquée indispensable à son activité. »²⁴

Toujours sur la commune d'Hussein Dey où elle est installée depuis 1955, la protestante Renée Schmutz, sœur de la Fraternité des Sœurs de Grandchamp (Suisse), mène, à partir de 1957, une action sanitaire et sociale dans le bidonville d'Oued Ouchaia²⁵.

3) De Bel Air et Bouboussila au Service des Centres Sociaux

Trois mois après le début de la lutte armée, en février 1955, Jacques Soustelle est nommé gouverneur général d'Algérie. Outre la réponse militaire, une réponse sociale est recherchée pour faire face à l'insurrection. Pour cela il fait appel à Germaine Tillion, revenue, à l'appel du professeur Massignon, en Algérie en 1954, où elle avait travaillé comme ethnologue avant la guerre. Détachée du CNRS, elle accepte une mission au cabinet de Jacques Soustelle. Ses premières visites de terrain l'amènent dans les centres sociaux de Bel Air et de Bouboussila, visite qu'elle fait accompagnée de madame Georgette Soustelle :

« Quand Germaine Tillion vint en Algérie, elle rencontra Marie-Renée Chéné dans son bidonville : celle-ci, d'abord méfiante vis-à-vis de celle qu'elle considérait comme une déléguée de

²³ Raphaëlle Branche, 2001.

²⁴ ANOM 81F/1553, Direction des Affaires d'Algérie à M. le Ministre des Affaires Etrangères Secrétariat des Conférences. Documentation transmise en annexe à la lettre n° ALG.ADM. 02-1 en date de ce jour (20 juin 1955,) Rapport sur les organismes semi publics ou privés dont l'activité répond le plus à la définition des centres sociaux.

²⁵ Barkahoum Ferhati, « Des Chrétiens dans la guerre 1954 – 1962. Une protestante au cœur de la guerre d'Algérie (1955-1962). Et si le bidonville de Oued Ouchaia se souvenait de sœur Ghania ? », <http://glycines.hypotheses.org/203>

l'administration, reconnut l'importance de son action et incarna pour elle un modèle pour son action »²⁶

De là naît le projet de création de ce qui allait être le « service des centres sociaux », créé par l'arrêté du 27 octobre 1955. Les deux premiers centres sont ceux de Bubs'ila et de Bel Air. Parmi les six centres sociaux créés, en 1956, par arrêtés et intégrés au Service des Centres Sociaux de l'éducation nationale, les deux premiers sont les « le centre social de Bel Air » et le « Centre Social de Bouboula » (arrêtés du 1^{er} janvier 1956). A la demande de Germaine Tillion, Marie Renée Chéné effectue une enquête sociale sur le bidonville, entre mars et juillet 1955, avec l'aide du jeune abbé Jean Claude Barthez, arrivé l'année précédente du Maroc membre de l'équipe sacerdotale d'Hussein Dey avant de devenir le curé de Bab-el-Oued ; Jean Claude Barthez, en lien avec Marie Renée Chéné et Nelly Forget, donne des cours d'alphabétisation et participe à la construction de l'école des filles. Elle décrit ainsi l'origine et les modalités de cette enquête :

« Madame Germaine Tillion, membre du cabinet Soustelle en Algérie et Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études me demande une relation exhaustive sur la situation des familles et de la jeunesse du bidonville. La proposition m'intéresse car l'enquête doit déboucher sur de vastes réalisations intéressant le pays tout entier. Le Comité de quartier assure une partie du travail de recensement. Je visite chaque foyer. Deux infirmières me relèvent au dispensaire. Ces activités sanitaires et socioculturelles mise en place au bidonville sont adoptées comme prototype des centres sociaux. Ils essaimeront dans toute l'Algérie, et cela malgré la guerre. »²⁷

L'enquête est publiée avec une préface de Georgette Soustelle, épouse de Jacques Soustelle, Gouverneur général de l'Algérie²⁸. Comme celui de Bel Air, le centre de Bouboula est ainsi pris comme modèle pour le Service des Centres Sociaux (service rattaché à l'Education Nationale et dirigé par Charles Aguesse) comme l'affirme Nelly Forget :

« Ce qui avait été réalisé à Bérardi-Bouboula a servi en partie de prototype aux Centres sociaux urbains, et de terrain de formation pour le personnel de ce nouveau service dans lequel ont été incorporés plusieurs civilistes. Il y a une continuité dans un esprit de travail, dans les actions et dans les personnes, au point que j'ai parfois des difficultés à faire le partage entre les deux expériences »²⁹

En mai 1956, le Centre social de Bouboula est ainsi présenté :

« Ce centre situé dans la commune d'Hussein Dey à 10 km d'Alger et à 1 km de Maison Carrée s'occupe d'une population de 8 000 habitants environ. Son activité, freinée jusqu'à présent par une insuffisance de locaux, va pouvoir se développer dans les baraquements préfabriqués qui viennent d'être édifiés sur un terrain de 8 000 m² loué à la Compagnie Immobilière Algérienne. La répartition des locaux, que l'on retrouvera dans la plupart des centres, sera la suivante :

- 2 classes pour l'enseignement de notions générales (garçons et hommes d'une part, filles et femmes d'autre part)
- 1 classe d'enseignement préprofessionnel (hommes)
- un Secrétariat social
- un service de soins

Le personnel, composé de 7 personnes, mettra en application les techniques audiovisuelles »³⁰

²⁶ Gilbert Grandguillaume, 2012.

²⁷ Yvonne Knibiehler, 1980.

²⁸ *Etude sociale du bidonville de Bouboula dit Bérardi à Hussein Dey*, Alger, Mars-septembre 1955.

²⁹ Nelly Forget, *Autobiographie*.

³⁰ ANOM 81 F/1553 B.S.I., 29 mai 1956, n° 21, Centre social de Bouboula (Bérardi).

En 1957 28 centres sociaux sont en fonctionnement (dont 11 à Alger) et 7 sont sur le point d'être ouverts ; ils seront 65 au premier semestre 1959. Les objectifs de ces centres sociaux sont ainsi énoncés :

« *Le centre social a pour but :*

- *de donner une éducation de base aux éléments masculins et féminins de la population qui n'ont pas bénéficié ou ne bénéficient pas de scolarisation et de mettre à disposition de ces populations des cadres spécialisés dans les différentes techniques de l'éducation et spécialement d'éducation agricole ;*
- *de mettre à disposition des ces populations un service d'assistance médico-social polyvalent, dont le fonctionnement sera réglé ultérieurement par un arrêté ;*
- *et d'une manière générale, de susciter, de coordonner et de soutenir toutes initiatives susceptibles.*
- *d'assurer le progrès économique, social et culturel des populations de son ressort. »*³¹

Dans cette période des années d'après guerre, le concept d'éducation de base est largement diffusé par les organismes internationaux, en particulier l'UNESCO. L'éducation de base s'inscrit dans une visée de lutte contre ce que l'on nommait le sous développement, elle est ainsi définie par le Comité Algérien pour l'éducation de base dans un texte du 10 juin 1955 :

« *L'Éducation de base s'adresse à tous les hommes, femmes et enfants qui ne peuvent ou n'ont pu bénéficier de l'enseignement scolaire. Elle s'efforce de s'attaquer simultanément à tous les facteurs de la misère en associant activement à la lutte les intéressés eux-mêmes. L'éducation de base, au sens large, a pour objet :*

- *de lutter contre l'analphabétisme (aspect limité du problème) ;*
- *d'aider à la conservation de la vie par une meilleure connaissance des facteurs qui la conditionnent ou qui la compromettent, et des moyens qui la protègent : alimentation, action sanitaire et, surtout, hygiène individuelle et collective, puériculture, activités physiques et jeux ;*
- *d'améliorer les conditions de la vie matérielle individuelle : alimentation, vêtement, habitation ;*
- *de favoriser le développement des facteurs économiques qui concourent à ce mieux-être : agriculture, élevage, pisciculture, protection de la nature, artisanat et commerce ;*
- *d'aider à l'évolution et à l'adaptation politique, sociale et morale.*

*En bref, l'éducation de base doit permettre aux individus d'améliorer leurs conditions d'existence, de comprendre, d'interpréter et d'exploiter pour leur usage les acquisitions du progrès en les intégrant par une adaptation appropriée à leur structure sociale et à leur culture – étant entendu que « l'objectif de l'éducation de base est d'arriver à ce que les individus eux-mêmes contribuent activement à façonner leur propre avenir ». »*³²

Dans le cadre du Service des Centres Sociaux, le centre de Bouboula, connaît un fort développement :

« *Bouboula fut le terrain d'expérimentation du premier centre social. J'acceptai d'en être la cheville ouvrière tout en déclinant les responsabilités de direction qu'il était normal de voir confier à un algérien. Avec une équipe de 8 éducateurs, dont quelques anciens des années 1950-1955, auxquels se joignirent des fonctionnaires détachés de divers ministères, l'essor des activités éducatives fut prodigieux. »*³³

Marie Renée Chéné est effectivement la « cheville ouvrière » du centre et en reste « le pivot et le moteur » comme le dit Boualem Laribi, recruté en fin 1956 :

³¹ *Ouvertures*, 1992.

³² Cité par Nelly Forget, 1992.

³³ Marie Renée Chéné, 1963.

« Administrativement et hiérarchiquement parlant, Marie Renée Chéné n'était pas la responsable de ce centre social et de son équipe, dont elle faisait partie. Mais comme elle était la doyenne et, surtout, compte tenu de son expérience, de sa connaissance de ce milieu social de Bérardi, de son savoir et de son savoir faire, les membres de l'encadrement, c'est-à-dire le chef de Centre en titre, les éducatrices et les éducateurs qui la respectaient et l'estimaient beaucoup, la considéraient de fait comme la principale responsable de ce centre social dont elle était le pivot et le moteur. »³⁴

L'équipe a été doublée en 1957 et les locaux furent agrandis en conséquence. A partir de 1958, des jeunes du bidonville (filles et garçons), issus de la préformation, furent recrutés comme aides moniteurs.

Ces activités sont la prolongation des activités antérieures : dispensaire, secrétariat social, classes pour garçons et filles ; d'autres sont nouvelles comme des coopératives de production de matériel ménager. Ces activités se déroulent dans de nouveaux locaux construits en préfabriqué, disposant de l'électricité. Le dispensaire est désormais en lien conventionnel avec la sécurité sociale et l'Association d'Entraide Populaire Familiale joue le rôle de mutuelle, permettant le remboursement des frais médicaux. Le secrétariat social est assuré par Marie Renée Chéné et des étudiants en droit. Des cours d'alphabétisation pour les adultes sont organisés. En 1957 les classes d'éducation de base regroupent 300 élèves, classés par niveau ; ces élèves sont ensuite orientés vers les écoles des environs. Des ateliers de préformation professionnelle sont créés à partir de 1956 jusqu'en 1962 ; les ateliers de bois, fer, électricité reçoivent chaque année des équipes de 90 jeunes. Certains de ces jeunes sont ensuite orientés vers un centre de formation pour adultes proche de Boubsila. Une coopérative de fabrication de matériel ménager (meubles entre autres) est mise en place en 1958. De l'enseignement ménager et des cours de puériculture furent dispensés pour les jeunes filles et les mères de famille. Boualem Laribi décrit ainsi ces activités :

« Pour les femmes et les jeunes filles, il y avait des cours d'alphabétisation en français, ainsi que des ateliers d'enseignement ménager, de cuisine, de coupe et couture, de tricot et de broderie, et de puériculture avec parfois des conférences portant sur la protection maternelle et infantile. Et, comme loisirs, outre quelques séances occasionnelles de chant et de danse locales, il y avait des séances hebdomadaires de ciné club.

En direction des garçons, outre les cours d'alphabétisation, il y avait des ateliers de préformation professionnelle devant leur permettre de se familiariser avec le vocabulaire technique de la spécialité choisie, avec les différents outils, et d'acquérir une certaine dextérité manuelle. Le tout dans la perspective de pouvoir, plus tard, se présenter à un examen ou un concours d'entrée dans un centre de préformation professionnelle accélérée en vue d'obtenir un C.A.P. et d'avoir un métier. Les activités de loisirs étaient surtout axées sur le sport, le scoutisme, le ciné-club dont les séances étaient souvent suivies de discussions-débats.

Les séances de ciné-club devaient permettre à ces jeunes (aussi bien filles que garçons) d'avoir une certaine ouverture d'esprit et un regard neuf sur un monde autre que celui dans lequel ils évoluaient, pour ne pas dire ils végétaient. (...)

La salle de soins et d'éducation sanitaire permettait à certains malades ou blessés de recevoir les premiers soins. Par la même, c'était l'occasion idéale pour vulgariser les règles élémentaires d'hygiène et de prévention devant permettre à ces habitants comment faire et agir pour mieux préserver leur santé et celle de leur environnement.(...)

Enfin il y avait un bureau de secrétariat social que Marie Renée venait parfois animer en apportant son précieux concours. Comme l'illettrisme était chose courante dans ce milieu social, les usagers du centre social venaient pour qu'on leur rédige leur courrier, qu'on les conseille, qu'on les éclaire sur les démarches à entreprendre auprès de tel organisme social ou de telle administration et, éventuellement, qu'on les aide à constituer des dossiers pour lesquels il fallait qu'ils fournissent un certain nombre de pièces nécessaires avant de les adresser aux organismes sociaux ou aux administrations concernées.

³⁴ Pierre Couette, 2012.

Non seulement ce secrétariat se chargeait de l'expédition de ces courriers et dossiers, mais, aussi, s'occupait scrupuleusement de leur suivi. »³⁵

4) Les centres sociaux : insupportables pour les colonialistes

Même si la création des centres sociaux paraît s'inscrire parmi les initiatives visant à conquérir, par le social, les populations musulmanes ; même si le responsable du service participe à des réunions de coordination rassemblant les responsables de l'action sociale et responsables- militaires – de « l'action psychologique », les centres sociaux restent assez suspects. Les responsables de la « pacification » militaires et politiciens ne pouvaient supporter qu'une institution d'Etat puisse développer une action visant à promouvoir les populations musulmanes sans brandir le drapeau de « l'Algérie française ». Le cadre institutionnel de la répression est organisé : le 12 mars 1956 l'Assemblée Nationale votait les « pouvoirs spéciaux »³⁶ au gouvernement du socialiste Guy Mollet, investi depuis le 1^{er} février, les pouvoirs de police sur le territoire algérien sont transférés à l'armée et, « en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire », le décret du 17 mars 1956³⁷ transfère à la justice militaire une très large compétence pour des délits allant des « crimes contre la Sûreté intérieure de l'État » et « la rébellion avec armes », aux « coups et blessures qualifiés crimes » et « vols ou recels qualifiés crimes ». Dès la fin 1956 la répression commence à frapper des acteurs des centres sociaux, ainsi la militante catholique Annie Steiner, qui fait fonction d'assistante sociale dans les centres sociaux, est arrêtée le 15 octobre 1956 et condamnée à 5 ans de prison, elle sera libérée en 1961. Mais c'est surtout pendant que se déroule « la bataille d'Alger » en 1957, qu'une vague de répression s'abat sur les centres sociaux ; de nombreuses arrestations ont lieu et les personnes arrêtées subissent le traitement habituels réservés à tous les suspects, qu'ils soient européens ou algériens : la torture. Sur les 120 personnes travaillant dans les centres sociaux, 16 seront arrêtés soit 13 % de l'effectif (5 femmes et 11 hommes). Justifiant cette vague, un policier note dans un rapport :

« Parmi les centres sociaux on trouve un type de progressiste, laïque ou confessionnel, très répandu et très actif qui concrétise la collusion existe entre le FLN et certains européens d'Algérie, par conséquent l'action de démantèlement actuellement entreprise exige, pour être totalement efficace, la destruction complète des complicités ou coopérations ainsi révélées. »³⁸

C'est durant cette vague répressive que Nelly Forget est arrêtée, le 5 mars 1957, par les légionnaires du 1^{er} REP, mise au secret, torturée puis relaxée ; elle était accusée de complicité avec le FLN comme l'affirme « L'Écho d'Alger » du 9 mars 1957 :

« L'enquête a par ailleurs révélé que l'assistante sociale Nelly Forget de Maison-Carrée avait été chargée par le FLN de distribuer des tracts invitant à la grève. »³⁹

Elle-même donne quelques précisions sur cette arrestation :

³⁵ Pierre Couette, 2012.

³⁶ Loi n° 56 -258 du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative et l'habilitant à prendre toutes mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire (J.O. 17/03/56).

³⁷ Décret n° 56-268 du 17 mars 1956 relatif à l'organisation, à la compétence et au fonctionnement de la Justice militaire en Algérie (J.O. 19/03/56).

³⁸ Cité par Andrée Dore-Audibert, 1995.

³⁹ Cité par Andrée Dore-Audibert, 1995.

« J'ai été arrêtée parce que les paras étaient à la recherche d'une de mes collègues algériennes, et amie, Chafika MESLEM. Ils ont ratissé très large : ils ont arrêté autour de 20 personnes pour essayer de l'avoir. Presque toutes ont été torturées, puis elles ont été acquittées ou relâchées sans suite... ou ont disparu, comme le petit frère de Chafika. Le motif c'était ça : simplement le fait que je pouvais donner l'adresse qui leur permettrait de retrouver cette collègue. C'est après qu'on a su que j'avais contribué à cacher Raymonde Peschard. Alors, à ce moment là, ça devenait beaucoup plus sérieux. »⁴⁰

Une autre vague d'arrestation a lieu en 1959. C'est au lendemain des arrestations de 1959 que Charles Aguesse, directeur du « service des centres sociaux » est démis de ses fonctions. Plus tard il sera remplacé par Max Marchand. Nelly Forget donne une clef de compréhension sur cette « démission » ainsi que sur la répression qui frappa les centres sociaux :

« Un des événements a été l'éviction à l'été 1959, de monsieur Aguesse qui avait été le fondateur et on peut dire la mère des centres sociaux : c'est lui qui a donné la vie à ce service et dans un esprit extrêmement libéral et ouvert, en refusant de se soumettre aux injonctions politiques. Ça paraît normal aujourd'hui, mais le fait d'affirmer que le service se situait en dehors « des préoccupations politiques du moment et en se refusant de faire le jeu des propagandes » avait une résonance assez extraordinaire, au moment où toutes les institutions françaises devaient s'affirmer au service du maintien de la présence française. Toutes les institutions étaient sommées de manifester leur adhésion et les centres sociaux, grâce à monsieur Aguesse, et à sa fondatrice, Germaine Tillion, ont maintenu une position au dessus de la mêlée. Ce qui leur a valu d'être très vite l'objet de persécutions de la part des autorités françaises dont elles dépendaient pourtant. »⁴¹

Ce ne sont pas seulement les forces répressives légales, armée et police, qui frappent les centres sociaux : ils seront bientôt la cible, surtout en 1961 et 1962, des activistes d'extrême droite qui défendent, à coup de bombes et de meurtres, l'Algérie française. Trois jours avant la signature, le 18 mars 1962, des accords d'Evian instaurant un cessez le feu entre la France et le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne), le 15 mars, au siège du service des centres sociaux au lieu dit « Château Royal » (à Ben Aknoun, commune d'El Biar, banlieue d'Alger), sont assassinés par un commando de l'OAS six responsables du service des centres sociaux éducatifs : Robert AIMARD, inspecteur du centre de formation de Tixeraine, Marcel BASSET, chef du centre de formation de l'Education de base, Mouloud FERAOUN, directeur des CSE, chargé de la formation pédagogique, Ali HAMMOUTENE, directeur adjoint, Max MARCHAND, chef de service, Salah OULD AOUDIA, inspecteur des centres de l'Est algérois.

5) A Boubсила aussi la répression

Au centre social de Boubсила, après l'arrestation de Nelly Forget le 27 février 1957, la fondatrice du centre social, Marie Renée Chéné est interrogée, à son domicile, par un lieutenant parachutiste, puis elle reçoit un arrêté d'expulsion d'Algérie daté du 6 mai 1957 alors qu'elle était en congé en France. A peu près au même moment l'assistante sociale du centre voisin de Bel Air, Emma Serra, reçoit elle aussi un arrêté d'expulsion, qui sera annulé. Dans cette période de fin février – début mars 1957, une vague d'arrestation vise des catholiques accusés de soutien au FLN, parmi eux il y a Jobik Kerlan l'un des abbés d'Hussein Dey, Jean Claude Barthez, alors curé de Bab-el-Oued : leur procès, devant le Tribunal permanent des forces armées, se déroule du 22 au 24 juillet 1957.

Malgré cette vague répressive, le centre social de Boubсила continue à fonctionner En mars – juillet 1962, lors de l'opération terre brûlée de l'OAS, la traversée d'Hussein Dey pour se rendre à Boubсила devient très dangereuse, mais le centre continue à fonctionner et joue un

⁴⁰ Nelly Forget, Entretien, décembre 2015.

⁴¹ Nelly Forget, Entretien, décembre 2015.

rôle important de protection de la population, comme en témoigne l'anecdote racontée par Nelly Forget :

« Quand il y avait affrontements ou représailles dans le secteur, la progression de la troupe était habituellement signalée par les youyous des femmes. Un jour, la vague des youyous se met à enfler signalant que le danger approche. La monitrice d'alphabétisation Thérèse Palomba-Ferrandis, se trouve seule de l'équipe à être présente au CS. Elle voit arriver les hommes du quartier qui se massent dans la cour, chacun tenant en main l'outil qui pourrait lui servir d'armes. Et elle leur dit : « N'ayez pas peur ! S'ils viennent, c'est moi qui irai la première au-devant d'eux ! » Finalement, rien ne se passe, c'était une fausse alerte. La monitrice reste seule, tout émue, même un demi-siècle plus tard, que le Centre Social et elle-même aient été perçus par les habitants du quartier comme une sauvegarde et le premier recours dans le danger. »⁴²

En avril 1962, les locaux éducatifs du centre sont ouverts aux lycéens de Maison Carrée qui ne pouvaient plus se rendre à leurs lycées d'Alger, dévastés par les « ratonnades » de l'OAS. Fin juin 1962 les locaux sont transformés en hôpital de l'ALN (Armée de Libération Nationale), puis en septembre ils deviennent le siège de la commission locale du FLN. Le 15 mars 1963 le « Centre éducatif populaire », héritier du centre social, ouvre ses portes.

Dans une situation de soulèvement armé d'un peuple luttant pour son indépendance et de répression féroce de l'Etat colonial – oubliant toutes les règles de protection légale des personnes - des militants sociaux ont su rester fidèles aux principes déontologiques du travail social. Refusant la discrimination, refusant de fermer leur porte à ceux qui étaient pourchassés, refusant de renoncer à établir des liens entre les deux communautés (européens et musulmans), ces militants sociaux – assistantes sociales, animateurs – ont permis que le travail social ne soit pas confondu avec les actions menées, essentiellement par l'Armée, à des fins de « pacification ». Comme en d'autres périodes, en France mais aussi dans plusieurs autres pays, le travail social a affirmé la légitimité de l'aide même quand celle-ci est condamnée par la loi.

Bibliographie

BOUSSION Samuel, « Des données particulières à ce territoire. Le paysage de la rééducation en Algérie (1945-1962) », *Les Études Sociales*, n° 152, 2^e semestre 2010.

BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, 474 p.

CHAPEU Sybille, *Des chrétiens dans la guerre d'Algérie. L'action de la Mission de France*, Paris, Editions de l'Atelier, Coll. « Patrimoine », 2004, 270 p.

CHÉNÉ Marie Renée, « Treize ans d'histoire d'un bidonville algérien BUBS'ILA 1950-1963 », Diplôme de l'École Pratique des Hautes Études, Mars 1963, 190 p.

COUETTE Pierre, « Marie Renée Chéné (1911-2000) Pionnière de l'action sociale », 2012, 301 p.

DORE-AUDIBERT Andrée, *Des françaises d'Algérie dans la guerre de libération*, Paris Éditions Karthala, 1995, 297 p.

ELOY Jacques, « Centres sociaux en Métropole et Centres sociaux en Algérie : deux histoires distinctes ou croisées ? », Conférence à l'Assemblée générale de « Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons » le 12 mars 2011.

⁴² Nelly Forget, 2015.

FORGET Nelly, « Autobiographie », Service Civil International - International Archives (2004-2015), <http://www.archives.sciint.org>, 11p.

FORGET Nelly, « Le service des centres sociaux en Algérie », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°26, Janvier-mars 1992, p. 37-47.

FORGET Nelly, « Le Service des Centres Sociaux dans le parcours algérien de Germaine Tillion » in CORNATON Michel, FORGET Nelly et MARQUIS François, *La guerre d'Algérie Ethnologues de l'ombre et de la lumière*, Paris, L'Harmattan, Coll. « *Histoire et Perspectives Méditerranéennes* », 2015, 118 p.

FORGET Nelly, Entretien, 19 décembre 2015.

GRANDGUILLAUME Gilbert, Communication au colloque Mouloud Feraoun, Alger, 15-17 mars 2012.

KNIEBIEHLER Yvonne, *Nous les assistantes sociales Naissance d'une profession*, Paris Aubier Montaigne, coll. « *Historique* », 1980, 379 p.

LEFEUVRE Daniel « *Les pieds noirs* » in HARBI Mohammed, STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie*, Arthème Fayard/ Pluriel (1re édition Robert Laffont, 2004)

« Le service des centres sociaux en Algérie », *Ouvertures*, n° 191, 1992.

OULD AOUDIA Jean Philippe, « L'attentat contre les centres sociaux éducatifs », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°26, Janvier-mars 1992.

Livres, articles, revue

CADOUX Pierre, et DOMANGE Claude (sous la direction) 2015 *Quand j'étais petit, on m'a retiré de ma famille* Rennes Presses de l'EHESP

« Tu arrives fermée à cause de ta vie, de ton enfance qui t'a appris à te refermer sur toi. La vie en groupe t'apprend que tu ne laisses pas les autres indifférents. »
(Parole de témoin)

Ce livre réunit les témoignages de 12 personnes accueillies dans leur jeunesse par des familles ou des établissements spécialisés. Elles disent les raisons de leur placement et les ressources qu'elles y ont trouvées. Si un jeune ne se projette souvent que dans un avenir proche, ces histoires élargissent l'horizon en se demandant comment construire sa vie avec ce que l'on a reçu. Dans cette quête, il s'agit moins de comprendre ce qui est arrivé que de trouver quelqu'un sur qui s'appuyer.

Donner la parole directement aux intéressés apporte un point de vue habituellement inaccessible aux travailleurs sociaux et c'est toute la richesse de cet ouvrage. Ces témoignages mettent en évidence que le travail institutionnel, s'il est loin d'être parfait, n'en est pas moins opérant. Cela vaut la peine de consacrer du temps à ces

jeunes, d'être prêts à supporter les imprévus et de faire face aux difficultés. »
(Présentation du livre par l'éditeur)

Laurent Besse, FONJEP 2014 *Construire l'éducation populaire, naissance d'une politique de la jeunesse (1958-1970)*, Paris La Documentation française

« Dans la France des années soixante, l'éducation populaire se construit d'abord au travers des équipements socioculturels : foyers de jeunes travailleurs, maisons des jeunes et de la culture, colonies de vacances et auberges de jeunesse sortent de terre, alors que le pays connaît une forte croissance démographique et achève son urbanisation.

Pour faire vivre et gérer ces équipements, il a fallu aussi créer l'animation le plus souvent sous une forme associative. L'animation est pensée initialement comme un moyen de revivifier la démocratie dans les communes ou les quartiers. Avec les collectivités locales, les fédérations d'éducation populaire et les associations construisent pas à pas une politique d'animation fondée sur le principe de la cogestion entre les usagers et les pouvoirs publics. Ensuite, ce sont les compétences des animateurs qui ont été recherchées : ce fut les débuts de l'animation professionnelle. Pour financer les postes d'animateurs et leur formation, les fédérations d'éducation populaire, l'État et les collectivités locales créent un fonds de coopération appelé FONJEP, géré selon les principes de la cogestion. » (Pour l'Histoire n° 68)

GARDET Mathias 2015 *Histoire des PEP Pupilles de l'Ecole Publique Tome 2. 1940-1974 A la croisée du plein air et de l'enfance inadaptée* Paris Éditions Beauchesne

Après avoir publié un premier tome sur l'avant guerre (GARDET Mathias 2008 *Histoire des PEP Pupilles de l'Ecole Publique 1915-1939 La solidarité, une charité laïque* Paris Éditions Beauchesne), Mathias Gardet poursuit son œuvre sur les pupilles de l'école publique en publiant un tome 2 consacré à la période 1940 – 1974 Ce livre est ainsi présenté par l'éditeur : « Les années de la Libération et de la Reconstruction sont des moments d'effervescence pour le ministère de l'Éducation nationale. Il espère rétablir l'idéal laïque de l'école publique et reconquérir une partie de ses prérogatives dans le domaine de l'éducation des enfants déficients. C'est aussi une période d'intense mobilisation des instituteurs qui, après avoir constitué leur force militante, cherchent à se repositionner sur l'avant-scène politique et continuent à défendre leur rôle d'éducateur au sens large du terme, une fonction pivot qu'ils entendent articuler à partir de l'école, et au-delà. Ils veulent être présents dans les temps non scolaires, en investissant massivement les nouvelles fonctions de moniteurs ou de directeurs de colonies de vacances ; ils revendiquent leur place dans les domaines plus spécifiques tel celui de l'enfance inadaptée, et la reconnaissance de leurs compétences et de leur spécialisation, faisant ainsi le pendant aux nouvelles professions du social. De par son expérience, le mouvement des Pep se trouve au carrefour des nouvelles politiques Jeunesse, tant dans le domaine des loisirs que de la protection sociale, et devient un des piliers du second front laïque qui se constitue dans les années 1950. Malgré ses proximités avec le ministère de l'Éducation nationale, la Fédération des Pep continue, comme elle l'avait fait dans le cas des orphelins de la première guerre puis de la croisade sanitaire de l'entre-deux-guerres, à faire un pas de côté, en se positionnant clairement comme une initiative privée, dans un domaine périscolaire, voire extra-scolaire. Plutôt que de renforcer les dispositifs de l'enseignement spécialisé existants, elle incite ses Associations départementales à créer et à gérer directement des équipements qui se veulent complémentaires, mais dans des secteurs où

l’empreinte et la culture scolaire sont quasi inexistantes. Ce sera le cas des Maisons d’enfants à caractère social, des Instituts médicopédagogiques, puis des Centres médico-psycho-pédagogiques que le mouvement encourage, en les adaptant à sa conception particulière du pédagogico-médical, à fonder. »

TARDIEU Bruno 2015 *Quand un peuple parle, un combat radical contre la misère* Paris Editions La Découverte

« C’est en 1957, dans un camp pour sans-logis de la banlieue parisienne, qu’ATD Quart Monde a vu le jour. Créé par Joseph Wresinski et des habitants de ce camp, bientôt rejoints par Geneviève de Gaulle-Anthonioz, ce mouvement de libération est fondé sur la volonté de ne pas laisser la misère et le gâchis humain qui lui est inhérent s’imposer comme une fatalité. Petit à petit, ce courant d’engagement, d’action et de pensée s’est diffusé à travers le monde, mobilisant pour éradiquer la misère des dizaines de milliers de familles très pauvres, ainsi que des citoyens de tous les milieux.

Aujourd’hui présent dans plus de trente pays, ATD Quart Monde demeure cependant assez peu connu en France. Quelles sont ses méthodes, ses principes, son esprit, son analyse politique ? Telles sont les questions que ce livre aborde, afin de mieux faire connaître un mouvement porté par un refus de l’assistanat, du contrôle ou de l’embrigadement, et par une volonté de libérer les potentiels des populations très pauvres et de tous les citoyens. De fait, nombre de projets innovants et de combats politiques lui sont redevables : ATD Quart Monde a ainsi introduit la notion fondamentale d’« exclusion sociale » – la misère n’est pas seulement le problème de ceux qui la vivent, elle corrompt la société –, ainsi qu’une nouvelle approche de la lutte contre la pauvreté fondée sur la connaissance que les plus démunis ont du monde, la défense des droits de l’homme, le refus du tri social et la nécessité d’une mobilisation citoyenne. En France, cette approche a notamment permis de créer la couverture maladie universelle (CMU). En s’interrogeant sur le rôle politique des plus démunis, ce livre ouvre des perspectives pour inventer des alternatives au totalitarisme de l’argent. » (Présentation par l’éditeur)

HOBSON FAURE Laure, GARDET Mathias, HAZAN Katy, NICAULT Catherine 2014 *L’Œuvre de Secours aux enfants et les populations juives au XX^e siècle, Prévenir et guérir dans un siècle de violence* Paris Armand Colin 319 p.

Cet ouvrage collectif est le résultat remarquable de deux colloques organisés par l’Œuvre de Secours aux enfants (OSE) à l’occasion de son centenaire : l’Association, très particulière, fut fondée le 7 août 1912 à Saint-Pétersbourg pour protéger la population juive russe. À l’origine elle s’appelait « Société pour la protection sanitaire de la population juive » (ou OZE, en russe *Obščestvo ohraneniya zdorov’ja evrejskogo naselenija*, puis, plus tard, *Obščestvo zdravoohraneniya evreev*).

Fruit d’une vaste recherche qui a bénéficié des contributions de spécialistes de nombreux pays, cet ouvrage a été précédé par la publication de travaux importants, bien que peu nombreux, sur l’histoire de l’OSE de sa naissance jusqu’à la fin du XX^e siècle¹. Il cherche à se

situer dans la perspective très novatrice du transnational turn permettant de reconstituer les réseaux qui ont garanti la survie de l'OSE tout au long du siècle dernier.

Dans l'introduction, Katy Hazan et Catherine Nicault soulignent la démarche originale des auteurs, qui est de « jeter les bases d'une histoire internationale et transnationale de l'OSE » (p. 14) dans le but de « retracer précisément, par-delà des frontières, outre les processus du développement institutionnel, géographique et organisationnel de l'OSE, l'ensemble des continuités, des ruptures et des échecs de l'institution, comme les circulations, les échanges et les interactions entre les hommes, les idées et les expériences dont elle s'est nourrie tout au long de son histoire » (p. 15).

Le livre est constitué de trois parties, toutes dirigées par Katy Hazan et Catherine Nicault, suivies des biographies des pères fondateurs de l'OZE et d'un index onomastique. La première partie concerne la mobilisation de médecins ainsi que les questions liées à l'hygiénisme et la biologie sociale surgies autour de l'assistance médicale fournie aux populations juives. La deuxième et la troisième parties traitent respectivement de l'évolution transnationale de l'OSE dans la période de l'entre-deux-guerres et des aspects de la prise en charge après la Seconde Guerre mondiale. Au-delà de ces partitions thématiques et chronologiques, plusieurs fils rouges permettent de lire l'histoire de cette association fondée en Russie, puis déplacée en 1922 en Allemagne et en 1933-1934 en France : le premier correspond aux biographies des médecins juifs qui ont contribué à moderniser l'assistance médicale durant l'entre-deux-guerres en Russie et dans les pays d'Europe centrale au bénéfice des enfants juifs, le second au rôle des associations juives internationales (et non d'assistance aux enfants).

Fondée en 1912 par un groupe de médecins appartenant à l'intelligentsia juive russe, l'OSE avait pour but « la mise en place d'un système de santé moderne pour "régénérer l'état physique des Juifs" » (p. 20), notamment en Russie où le taux de mortalité infantile était le plus élevé d'Europe.

Les cinq premiers chapitres (de la première partie) reconstituent l'influence de l'hygiénisme sur le personnel de l'ex-OZE, devenue OSE entre les deux guerres. L'importance de l'Association s'explique aussi par le fait qu'elle contribua, par le biais de ses revues, à diffuser l'hygiénisme social et à réfuter « sa version antisémite raciale » (p. 21). Dans cette partie, les auteurs analysent d'une façon très détaillée l'histoire de sa naissance et la très complexe question de l'hygiénisme social, qui a traversé l'histoire de la médecine de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Y sont présentés la naissance de l'OZE en Russie dans les années 1912-1917 grâce à l'action de médecins juifs et de personnalités publiques (Michael Beizer) ; le développement de l'OSE en Union Soviétique dans les années 1920-1930 ainsi que le rôle des subventions de l'American Joint Distribution Committee (Joint) (Mikhail Mitsel) ; la Société pour la protection sanitaire des juifs (TOZ) ; la présence de l'OSE en Pologne entre les deux guerres, fondée en Pologne en 1921 pour la prise en charge des mères et des orphelins (Nadav Davidovitch) ; la société pour la protection sanitaire des juifs en Allemagne, où le système de santé était mieux développé qu'en Russie (Daniela Gauding) ; les caractéristiques de la vision de l'hygiénisme social face à la population juive, qui connut son apogée dans l'entre-deux-guerres (Christine Garcette).

Dans la deuxième partie, Katy Hazan et Catherine Nicault présentent l'évolution transnationale de l'OSE en Union-OSE, « où circulent activement les savoirs et les savoir-faire dans son domaine d'expertise comme les nombreux supports plurilingues de sa

propagande édités à Berlin, Varsovie ou Vilno » (p. 107-108). Cette évolution est produite par la Grande Guerre : la reprise de son travail dans le siège de Berlin en 1922 s'avère possible grâce à la formation d'une nouvelle équipe dirigeante et à son interaction avec d'autres organisations juives d'assistance. Y sont présentés les déménagements, les changements et les évolutions structurelles de l'OZE-OSE d'Est en Ouest (1912-1933), marqués à l'origine par une approche scientifique et pas seulement caritative de l'état de santé physique et mental des juifs russes (Rakefet Zalashik) ; le rôle important de Boris Arkad'evič Členov [Tschlenoff], président de l'Union OSE, un pionnier russe de la médecine sociale, représentant de l'Union OSE à Genève (Georges Weill) ; la conception pédagogique de Ernst Papanek (1900-1973), définie « à l'épreuve de la violence » dans les maisons pour les enfants difficiles de Montgomery et qui allait inspirer la prise en charge collective des enfants persécutés (Jean-Christophe Coffin) ; les attentes européennes et les réalités américaines des enfants français émigrés vers les États-Unis pendant l'occupation de la France en 1941-1942 (Laura Hobson Faure) ; les communautés d'enfants de l'après-guerre qui exprimèrent en quelque sorte une protection transnationale de l'enfance mise en place par l'OSE, confrontée avec les « habits neufs de l'éducation nouvelle » (Samuel Bouisson).

La troisième partie traite des populations juives prises en charge, et notamment de l'histoire de l'Œuvre de Secours aux enfants après la Seconde Guerre mondiale (tel est l'intitulé de l'OSE après 1945), qui, dans le contexte français, renouvela son approche médicale et élargit son intervention à la famille entière. Dans cette partie sont décrits les différents aspects tragiques de la prise en charge liés à la guerre : « l'entraide médicale » c'est-à-dire le secours fourni par l'OSE aux médecins en France dans les années 1933-1945 (Sabine Zeitoun) ; les enfants juifs dans les maisons de l'entraide d'hiver du Maréchal dans les années de guerre 1941-1944 (Fouzi Ghlis) ; les orphelins de la Shoah dans les maisons d'enfants à caractère social – au nombre desquelles l'institut médico-pédagogique de La Forge (Mathias Gardet) ; la régénération des juifs du Maroc et de Tunisie par le biais de la coopération entre l'OSE et l'Alliance israélite universelle (AIU, créée à Paris en 1860) après 1945 (Ariel Danan) ; les maisons d'enfants de l'OSE pour les enfants victimes de la Shoah et pour les enfants issus des nouvelles vagues d'immigration ainsi que le devenir de ces enfants dans les années de l'après-guerre, qui sont restés en contact avec le personnel et les « pairs de placements » c'est-à-dire les autres enfants accueillis et ont constitué « un réseau de solidarité » entre eux (Patrick Dubéchet).

Cet ouvrage extrêmement riche et passionnant relie d'une façon très claire l'histoire de la population juive, de son exil et de ses persécutions avec l'histoire des systèmes de santé et de la médecine et avec l'épilogue dramatique de l'assistance aux enfants traumatisés par les persécutions et les conséquences de l'Holocauste. Dans ses conclusions à cet ouvrage, original du point de vue méthodologique, Catherine Nicault a bien souligné comment « dans son développement international, l'OZE-OSE est nettement apparue aussi comme un espace transnational, et cela dès ses tout débuts, pourtant totalement inscrits en apparence dans le paysage juif russe » (p. 298). Il manque néanmoins une bibliographie énumérant les sources, notamment les archives consultées par les auteurs, ainsi que les travaux principaux parus sur ce thème, omission qui s'explique probablement par la trame internationale de l'OSE justifiant la place faite aux biographies. Une liste des fonds d'archives personnelles ainsi que des travaux existants sur la question aurait été utile pour la suite de l'étude de cette association en tant qu'« espace transnational mouvant » où se situe une foule d'« échanges de type en quelque sorte diasporique » (p. 300).

1 Voir, par exemple, la recherche récente de M. Becquemin, Une institution juive dans la République. L'Œuvre de Secours aux enfants. Pour une histoire du service social et de la protection de l'enfance. Avec la collaboration de F. Cattaneo, Sarra Chaïeb, C. Cossée. Postface de R. Fajnzylberg, P. : Petra, 2013.

Dorena CAROLI, « Laura Hobson Faure, Mathias Gardet, Katy Hazan, Catherine Nicault, éd., L'Œuvre de Secours aux enfants et les populations juives au xx^e siècle, Prévenir et guérir dans un siècle de violence », *Cahiers du monde russe* [En ligne], 56/4 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, Consulté le 11 mai 2016. URL : <http://monderusse.revues.org/8274>

AUZOU-RIANDEY Dominique et MOUSSY Bernadette 2016 *Les Enjeux du métier d'éducateur de jeunes enfants* Paris Editions ESF Col. Action Sociale

« L'éducateur de jeunes enfants (EJE) occupe une position particulière dans l'éventail des professions sociales. Spécialiste de la petite enfance à part entière, il exerce un métier qui s'inscrit également dans le champ du travail social. Les auteures expliquent la construction de ce métier – cette double appartenance –, et dressent un panorama complet et actualisé de sa réalité de terrain. Elles prennent notamment appui sur des témoignages d'éducateurs de jeunes enfants qui racontent leur vécu professionnel, tout en se référant aux pédagogies fondamentales. Par ailleurs, elles décryptent la réglementation concernant les établissements et services de la petite enfance et les enjeux de l'accession désormais possible des EJE aux postes de direction de ces institutions.

Ouvrage de référence sur un métier en changement, il s'adresse autant à ceux qui désirent s'informer pour s'orienter vers la profession, qu'à ceux qui exercent déjà. Les responsables de lieux d'accueil de jeunes enfants et les formateurs s'y référeront utilement pour comprendre les enjeux de la fonction d'EJE. Ce livre est donc tout à la fois une base pour les professionnels et un outil abordable et motivant pour les postulants à la formation. En effet, tous les aspects du métier et les données sur la formation préparant au diplôme d'État d'EJE sont présentés, et ont été actualisés dans cette nouvelle édition. »
Présentation par l'éditeur

Association Provençale pour la Recherche en Histoire du Travail Social

Notre adresse : La Cité des Associations
Boîte aux lettres 192
93 La Canebière
13233 Marseille cedex 20

Notre courriel : aprehts@wanadoo.fr